



Maison Des Lycéens  
Adhésion année 2026-2027  
Lycée Alain-Fournier  
50 rue Stéphane Mallarmé  
18000 BOURGES



*Lycée Alain-Fournier*

NOM : ..... PRENOM : ..... CLASSE : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... COMMUNE : .....

TEL : \_\_\_\_\_ E-MAIL : .....

MODE DE REGLEMENT : Espèces / Chèque bancaire (A l'ordre de *MDL Lycée Alain-Fournier*)

Le montant de la cotisation pour l'année est de 10 euros (comprend une assurance pour les activités de la MDL).

La Maison Des Lycéens est une association loi 1901 qui a pour but de promouvoir, de coordonner et éventuellement d'animer des activités culturelles et ludiques et gérer la cafétéria au sein de l'établissement. Les élèves en sont le moteur actif, par leur volontariat et leurs projets. Les élèves peuvent présenter des projets de club, soumis à l'avis du chef d'établissement et selon le nombre d'intéressés/responsables. L'an dernier, la MDL s'est montrée active (financement d'activités et matériels divers, organisation de concerts, bal des terminales, ventes de pulls du lycée, etc.).

La MDL permet d'animer le quotidien des lycéens au sein de l'établissement et ne peut vivre que par leurs actions. A noter que l'adhésion à la MDL est facultative seulement celle-ci offre des avantages.



RECU

Reçu ce jour . . / . . / 2026, la somme de 10€ au titre de l'adhésion de l'élève ..... à la MDL pour l'année scolaire 2026/2027.

Le Président